## Épreuve B : Massage du tissu conjonctif

Nr. 000000

Les points entre parenthèses peuvent être déduits au maximum et sont le maximum qui peut être attribué dans la division. Un maximum de 10 points peut être attribué par compétence.

peut ette attribue par competence.				
Critères d'évaluation	Points obtenus	Remarques (justification obligatoire si l'évaluation n'est pas complètement remplie)		
Connaissances spécifiques				
Informe la (le) patient(e) sur la méthode et le déroulement du traitement (2)				
Aménagement du lieu de travail (recouvrement de la table de massage, préparation du matériel : tabouret, chemise dos ouvert, serviette, coussin cylindrique de positionnement) (2)				
Instruction pendant le traitement du patient sur la procédure utilisée (2)				
Informe le patient des éventuelles réactions végétatives et explique les mécanismes d'action de la méthode thérapeutique utilisée (2)				
Exclut les contre-indications (2)				
Points connaissances spécifiques				

Les points entre parenthèses peuvent être déduits au maximum et sont le maximum qui peut être attribué dans la division. Un maximum de 10 points peut être attribué par compétence.

pour our duringe par competence.				
Critères d'évaluation	Points obtenus	Remarques (justification obligatoire si l'évaluation n'est pas complètement remplie)		
Aptitudes techniques				
Effectue une brève constatation, inspection, palpation avec glissement de la peau superficielle et profonde, test de sensibilité, test paravertébral, pli cutané de Kibbler (4)				
Prises harmonisantes (avant, pendant et après le traitement) réalisées correctement (1)				
Exécution correcte de la technique profonde (sensation de coupure) ou de la technique superficielle (2)				
Positionnement correct des traits (2)				
Exécution ergonomique des prises effectuées, position ergonomique du candidat (1)				
Points Aptitudes techniques				

Les points entre parenthèses peuvent être déduits au maximum et sont le maximum qui peut être attribué dans la division. Un maximum de 10 points peut être attribué par compétence.

peut ette attribue par competence.		
Critères d'évaluation	Points obtenus	Remarques (justification obligatoire si l'évaluation n'est pas complètement remplie)
Prise de décisions thérapeutiques/ clinique	es	
Positionnement du patient selon le tableau clinique (2)		
Schéma de traitement adapté au cas clinique (4)		
Réaction correcte : Intervention en cas de réactions inappropriées / déséquilibres végétatifs du patient et/ou utilisation d'un point de réaction (3)		
Procédure suivante (plan thérapeutique), repos après le traitement (1)		
Points Prise de décisions thérapeutiques/ cliniques		

Les points entre parenthèses peuvent être déduits au maximum et sont le maximum qui peut être attribué dans la division. Un maximum de 10 points peut être attribué par compétence.

peut etre attribue par competence.				
Critères d'évaluation	Points obtenus	Remarques (justification obligatoire si l'évaluation n'est pas complètement remplie)		
Compétences en communication et compétences sociales				
Salutation, nom, fonction, bonne hygiène des mains selon (ISO1500) ou lavage des mains (2)				
L'intimité est préservée (fenêtres fermées, couvrir le patient, poser des questions sur le bien-être) (2)				
Prendre congé du patient, restauration de la place de travail et rangement du matériel (1)				
Réflexion sur son propre travail, apparence extérieure du (de la ) candidat (e),, compétences en communication, traitement adéquat, gestion du temps (5)				
Points Compétences en communication et compétences sociales				

Transmission des points obtenus dans l'outil de saisie.

Date	Date
Nom et signature de l'expert(e) 1	Nom et signature de l'expert(e) 2